

Aides carburant pour la pêche : versement d'une avance pour soutenir les professionnels

Datum 13.10.2026
Subjekt Ministère de la Transition écologique
Region Frankreich
Kategorie Wirtschaft, Staatliche Institutionen, Tierhaltung und Fischerei

Face à la hausse persistante des coûts du carburant et aux difficultés de trésorerie rencontrées par les pêcheurs, le Gouvernement renforce son soutien aux entreprises de pêche. Le Premier ministre a décidé de mettre en place une avance exceptionnelle sur les prochaines phases d'aide, qui sera reçue dès aujourd'hui par les près de 2 000 entreprises de pêche ayant déjà bénéficié de la première phase d'aide (avril et mai). Cette avance représente un montant total de près de 11 millions d'euros.

Un versement automatique et rapide pour soulager la trésorerie

Afin de simplifier au maximum les démarches, l'avance est **versée directement** sur le RIB fourni lors de la phase 1, **sans qu'il soit nécessaire de faire une demande spécifique**.

Les entreprises de pêche sont par ailleurs invitées à déposer rapidement leur demande d'aide au titre de la phase 2 du guichet, **ouvert jusqu'au 30 octobre**.

Les entreprises concernées bénéficieront bien, en plus de l'avance, **de l'intégralité de leur aide prévue au titre de la phase 2**. Les avances seront régularisées lors des phases 3 et 4 du guichet d'aide. Les armateurs qui percevront l'avance recevront ainsi un courrier les informant du versement de l'avance et de ses modalités, et les invitant à déposer leurs dossiers lors de ces prochaines phases.

Calendrier des prochaines étapes

- **Dès aujourd'hui** : réception de l'avance sur les comptes des entreprises de pêche
- **Phase 2 (aides au titre de juin, juillet et août)** : guichet ouvert jusqu'au 30 octobre
- **Phase 3 (aides au titre de septembre et octobre)** : ouverture du guichet en novembre
- **Phase 4 (aides au titre de novembre et décembre)** : ouverture du guichet en janvier 2027.

« Cette avance est une mesure concrète pour répondre aux difficultés de trésorerie des pêcheurs, qui s'ajoute aux autres engagements du Gouvernement par ailleurs, en particulier l'ouverture d'un prêt à taux zéro pour les entreprises de pêche désormais accessible aux entreprises de pêche. Conformément au souhait du Premier ministre, nous agissons vite et en simplifiant au maximum la charge administrative, tout en garantissant l'équité du dispositif. Les versements des prochaines phases du guichet d'aide viendront compléter ce soutien dans les semaines et mois à venir »

Catherine Chabaud, ministre chargée de la Mer et de la Pêche

<https://www.ecologie.gouv.fr/presse/aides-carburant-peche-versement-dune-avance-soutenir-professionnels>